



# Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex  
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : [sntrsins@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrsins@vjf.cnrs.fr)  
Site Web : <http://sntrs.fr/>

## Compte Rendu SNTRS CGT du Conseil d'Administration de l'INSERM du 6 décembre 2012

Par Dominique LAGRANGE, élue SNTRS CGT

Le point important de ce conseil est le **budget 2013**.

La subvention d'Etat (868 M€) augmente de 27 M€, soit 3,25 % ; une partie, 10 M€ couvre l'augmentation du taux de pensions civiles, 5 M€ une dotation complémentaire du Plan Cancer2. Au **final l'augmentation du budget 2013 n'est que de 7,6 M€ soit +1 %**, qui correspond à peine à l'inflation 2012.

Il est prévu une croissance modérée des ressources externes (246 M€).

Les **priorités de la direction** ont été :

- **le maintien du niveau des campagnes de recrutements**, chercheurs et ITA,
- l'attribution d'une **enveloppe spécifiques aux nouveaux chercheurs recrutés**, 40 000 €, d'utilisation souple sur 24 mois mais uniquement quand ils seront dans des structures INSERM,
- une **augmentation des dotations aux laboratoires**, globalement celles si sont en augmentation de **15 %** (elles avaient diminué de 10 % l'an passé) mais au **détriment des investissements immobiliers (construction et rénovation) moins 20 % !**

Une **hausse de 6 % est prévue pour les actions communes** (animations, communication, formations, valorisation...). Pour les fonctions support, hausse de 4 % pour les dépenses de personnels mais diminution de 0,5 % du fonctionnement.

Pour ouvrir **106 Concours Externes ITA**, pour faire **7 recrutements par la voie Handicap** et pour prévoir **26 postes réservés dans le cadre de la loi Sauvadet**, il a fallu transformer 23 postes résiduels de chercheurs en 40 emplois d'Ingénieur et supprimer 30 postes Cat C et B pour créer 26 postes Cat A.

Au final (voix tableaux en Annexes) :

**Chercheurs :**

- **Recrutements : 30 CR2, 45 CR1, 5 DR2, 1 DR1**
- **Promotions : 39 DR2, 21 DR1, 5 DRCE**

Plus une dizaine de chaires mixtes avec l'Université qui dorénavant pourront être au niveau professeur.

**ITA :**

- **Concours Externes : 14 IR, 26 IE, 26 AI, 34 T et 6 AT.**
- **Concours réservés : 12 IE, 6 AI, 4 T, 4 AT.**

**Promotions ITA :**

- **Concours Internes : 7 IR, 13 IE, 16 AI, 16 T et 5 ATP2 soit 57**
- **Corps au choix : 3 IR, 7 IE, 9 AI, 20 T soit 39**

Il est annoncé une baisse des dépenses de personnels sur ressources propres (- 3.8 %)

**Le budget du CAES a été augmenté de 6%.**

Evidemment la direction était satisfaite du budget.

Je suis intervenue, au **nom du SNTRS CGT**, pour **critiquer ce budget 2013** sur :

- **l'absence de développement de l'emploi statutaire**, chercheurs et ITA.
- **la baisse des moyens pour l'immobilier**, véritable problème vu l'état de vétusté de beaucoup de nos locaux.

- la **répartition des changements de grade** ne permettant toujours pas aux techniciens d'avoir un % promu / promouvables proche des autres corps, ex : 7 % de TN à TCS, 5 % pour TCE alors qu'il est de 28 % pour IEHC. Cette année l'administration avait le choix (avant c'était fixé par décret).

- l'**attractivité de l'INSERM** ne peut se résumer à l'augmentation du budget du CAES et j'ai argumenté pour une **participation de notre organisme au financement de mutuelles**, demande déjà formulée lors de la discussion du Contrat d'Objectifs. Au lieu de mettre 2,7 M€ dans la PES pour 450 chercheurs, il serait possible de dégager 4 M €, selon une estimation du Bureau de la Politique Sociale, permettant une participation aux coûts des mutuelles pour tous !

J'ai également demandé que l'INSERM autorise les recrutements de CDD sur ressources propres banalisées particulièrement dans les plateformes et les plateaux techniques à la place des vacations à l'heure actuelle, les autres établissements le permettent.

La direction nous a laissé parler mais aucune réponse, aucun n'échange, aucunes justifications de leur choix.

**Vote du Budget 2013 de l'INSERM :**

**Le SNTRS-CGT, le SNCS-FSU et le SGEN-CFDT ont voté CONTRE - 4 voix**

**L' élu SNIRS chercheurs s'est abstenu en rappelant son opposition à la PES,**

**L' élue SNIRS ITA a voté pour.**

A noter l'**absence d'un représentant du CNRS**, comme au précédent CA.

Le représentant des industries pharmaceutiques, Mr Lajoux, n'étant pas là, je n'ai pas pu l'interpeller sur l'évolution de la situation de Sanofi.

Dans les points d'**actualité**, Mr **Syrota** nous a parlé des **prix INSERM** (fier que Paris Match en fasse un encart spécifique), des **Assises de l'ESR** (avec les 120 propositions de V Berger, le rapport final est prévu pour fin décembre, une nouvelle loi de programmation en Juin 2013), de la **mise en place des nouvelles instances scientifiques** aussi bien à l'INSERM qu'au CNRS.

L'INSERM a participé à une réunion à Londres sur la recherche clinique.

Les industriels sont contents que le gouvernement ait décidé de programmer un nouveau Comité Stratégique des Industries de Santé (CSIS), début 2013.

J'ai posé la question s'il y avait une demande du Ministère pour une stratégie de mise en place de laboratoires en commun avec des PME ? Aucune réponse de l'INSERM mais Mme Briand, responsable de l'ANR, a dit, qu'à la demande du Ministère, ils prévoient un appel d'offres dans cette direction, certainement encore en aval par rapport à des labos communs.

J'ai interpellé la représentante du **Ministère de la Recherche**, au sujet de la **non sortie des décrets d'applications de la loi Sauvadet et des moyens pour l'appliquer dans les EPST**. Elle a répondu que le recensement avait été fait, qu'elle confirmait que les 2000 possibilités seraient pour l'Université et qu'ils étaient en discussion avec les organismes pour les modalités ... Bref, aucun engagement. Dommage qu'aucun autre élu n'ait rebondi pour avoir un minimum d'échanges.

J'ai aussi interpellé le représentant du **Ministère de la Santé**, au sujet du risque croissant que l'on craignait vis-à-vis de l'**entrisme de mouvements à dérives sectaires dans le secteur médical**, en particulier les Universités, constat de la MIVILUDE et développé récemment dans la presse, ainsi que par la Commission d'Enquête du Sénat sur ce sujet. A l'INSERM, nous avons pu voir les conséquences délétères de leurs pratiques sur des structures et des personnels.

Notre PDG n'a même pas laissé au représentant du ministère de répondre ...

Coté échange, démocratie c'était pire que d'habitude, peut être parce que c'était le dernier de la mandature.

D Lagrange, élue SNTRS- CGT

## Campagne chercheurs 2012 - 2013

	Campagne chercheurs 2012		<i>Promotions 2011</i>	Campagne chercheurs 2013	
	Recrutements	Promotions		Recrutements	Promotions
DRCE		7	7		5
DR1		23	23	1	21
DR2	5	44	48	5	39
CR1	45	25	32	45	40
CR2	30			30	
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>99</b>	<b>110</b>	<b>81</b>	<b>105</b>

## Campagne chercheurs 2013 Répartition des postes par commission

	CR2	CR1	DR2	DR1
CSS1	2	3	2	
CSS2	3	5	4	1
CSS3	3	4	3	
CSS4	4	5	4	
CSS5	4	6	6	
CSS6	4	6	6	
CSS7	4	6	5	
CSS8	3	5	4	
CSS9	3	5	3	
CAR			2	
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>45</b>	<b>39</b>	<b>1</b>

## Taux concours internes 2012 - 2013

	2012			2013			Taux plafond réglementaire
	Concours externes	Concours internes	Taux concours internes	Concours externes	Concours internes	Taux concours internes	
IR	20	9	31,03%	14	7	33,33%	Maxi 1/3
IE	38	20	33,33%	26	13	33,33%	Maxi 1/3
AI	28	20	41,67%	26	16	38,10%	Maxi 50%
T	34	26	43,33%	34	16	32,00%	Maxi 50%
AT				6	5	45,45%	Mini 1/3 maxi 2/3
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>75</b>		<b>106</b>	<b>57</b>		

### Taux de promotion de grade ITA 2002-2013

		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne sur la période 2002-2012	2013
Grade IR1	Promouvables	145	144	131	130	124	129	117	127	123	120	120	128	158
	Promus Rapport	14	8	7	18	12	12	14	11	20	20	13	14	13
	Promus/Promouvables	10%	6%	5%	14%	10%	9%	12%	9%	16%	17%	11%	11%	8%
Grade IEHC	Promouvables	41	42	40	46	40	39	33	48	44	27	21	38	32
	Promus Rapport	10	8	7	5	7	6	7	9	9	10	10	8	8
	Promus/Promouvables	24%	19%	18%	11%	18%	15%	21%	19%	20%	37%	48%	21%	25%
Grade IE1	Promouvables	307	294	255	255	241	223	194	221	191	202	186	234	236
	Promus Rapport	25	34	25	15	31	29	26	26	26	31	26	27	19
	Promus/Promouvables	8%	12%	10%	6%	13%	13%	13%	12%	14%	15%	14%	11%	8%
Grade TCE	Promouvables	208	220	205	220	218	203	196	208	221	217	311	221	235
	Promus Rapport	7	9	6	4	12	7	9	8	10	15	18	10	11
	Promus/Promouvables	3%	4%	3%	2%	6%	3%	5%	4%	5%	7%	6%	4%	5%
Grade TCS <sup>(1)</sup>	Promouvables	392	368	327	313	299	264	221	316	228	318	212	296	426
	Promus Rapport	36	30	27	16	36	43	35	32	35	50	38	34	29
	Promus/Promouvables	9%	8%	8%	5%	12%	16%	16%	10%	15%	16%	18%	12%	7%
Grade ATP1/AJTP	Promouvables	64	58	38	54	65	56	28	43	38	36	28	46	44
	Promus Rapport	26	18	7	6	13	28	19	28	26	29	27	21	21
	Promus/Promouvables	41%	31%	18%	11%	20%	50%	68%	65%	68%	81%	96%	45%	48%
Grade ATP2/AJT	Promouvables		17	16	16	17	15	8	4	4	5	6	11	
	Promus Rapport		4	6	6	11	7	8	4	4	4	6	6	
	Promus/Promouvables		24%	38%	38%	65%	47%	100%	100%	100%	80%	100%	56%	
Grade AT1/A GTP <sup>(2)</sup>	Promouvables	29	25	9	9	9	7	1	6				12	
	Promus Rapport	13	13	4	3	4	6	9	12				8	
	Promus/Promouvables	45%	52%	44%	33%	44%	86%						67%	

<sup>(1)</sup> Le nouvel espace indiciaire de la catégorie prévoit deux voies de promotions de grade à compter de 2013 (examen professionnel et choix)

<sup>(2)</sup> Le nombre de promotions prévues en 2008 et en 2009 intègre les tranches du dispositif d'intégration des AT2 en AT1 en 3 tranches annuelles (2007 à 2009). Ce dispositif est fixé à l'article 22.III du décret n° 2007-655 du 30 avril 2007 modifiant plusieurs décrets statutaires relatifs à des corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat.